

ordinaire d'œuvres littéraires et de charité. Marie avait son heure marquée pour la divine épopée de ses miracles.

En 1865, le choléra éclate à Toulon et y fait d'effrayants ravages. Henri Lasserre-s'y rend furtivement et sollicite une place d'infirmier volontaire. Mais bientôt terrassé lui-même par le fléau, il est obligé d'arrêter son rôle héroïque et de fuir la ville pestiférée. " La mort me paraissait un gain, a-t-il écrit dans une lettre intime, et dans l'état où elle était, mon âme, offrant l'acceptation du trépas en expiation de ses fautes, voyait approcher avec confiance, j'allais dire avec joie, le suprême moment... Toutes mes affaires matérielles et morales étaient arrangées; j'avais fait mes malles et mes paquets; il a fallu retourner sur ses pas, comme un homme qui manque le train. "

On le voit, Henri Lasserre rêvait déjà d'achever son pèlerinage terrestre et d'aller au ciel chanter sa reconnaissance à la Reine des Anges; mais Dieu et la sainte Vierge ne voulurent pas recevoir sitôt en Paradis le jeune, le vaillant chrétien qui n'avait pas encore rempli sa mission providentielle: celle d'être le chantre inspiré de Marie Immaculée, l'historien privilégié des gestes divins de Notre-Dame de Lourdes.

(à suivre)

Réforme de l'orthographe (Suite)

Article.

Articles devant les noms propres de personnes — L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens: *le Tasse, le Corrège* et quelquefois à tort devant des prénoms: *(le) Dante, (le) Guide*. — On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms français; *La Fontaine* ou *La fontaine, La Fayette* ou *Lafayette*. Il convient d'indiquer dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

Article premier. — Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité